

COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 7 MAI 2020

COVID-19

1,2 million de masques pour nos petites entreprises

La réussite du déconfinement est un enjeu absolument crucial. Un double enjeu : sauver nos entreprises et nos emplois et essayer de retrouver une vie plus normale après 55 jours de confinement. A l'approche du 11 mai, il faut nous rendre à l'évidence : le virus est là et il va falloir apprendre à vivre avec, en respectant scrupuleusement les règles de protection. Relancer notre économie, tout en nous protégeant : c'est l'objectif des semaines qui viennent.

Dans cette optique, la Région a décidé de soutenir les artisans, les commerçants, les agriculteurs et certaines professions très exposées en leur fournissant 1,2 million de masques chirurgicaux. Dans les tout prochains jours, les réseaux des Chambres des métiers et de l'artisanat, des Chambres de commerce et d'industrie et des Chambres d'agriculture distribueront 1 million de masques à travers nos 5 départements. Par ailleurs, 200 000 masques ont déjà été attribués à plusieurs fédérations professionnelles, qui ont sollicité le soutien de la Région : les transporteurs routiers, les kinésithérapeutes, les podologues-pédicures ou encore les vétérinaires.

1,2 million de masques : c'est la contribution de la Région pour aider nos petites entreprises à relancer leurs activités dans de bonnes conditions.



« Réussir la période de déconfinement est une nécessité absolue. Il faut que l'activité reparte et que nos commerçants et artisans –

qui sont le 1^{er} employeur de la Région ! – et nos agriculteurs puissent travailler dans de bonnes conditions. Depuis le début la crise, la Région travaille main dans la main avec la CCIR, la CMAR et la CRA pour élaborer des dispositifs de soutien qui répondent en urgence aux besoins exprimés au plus près du terrain. Et c'est ensemble qu'aujourd'hui nous accompagnons nos petites entreprises dans la phase de déconfinement et que nous continuerons d'agir demain pour préparer l'avenir. »

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire



« Depuis le début de la crise sanitaire, le secteur économique agricole a continué à travailler pour faire face aux besoins

alimentaires de la population. Cependant, la main d'œuvre s'est faite plus rare et des rendez-vous programmés ont dû être reportés. Avec cette première phase de déconfinement, l'activité normale doit reprendre et nous souhaitons que ce soit le plus rapidement possible. L'excellente initiative du Conseil Régional contribuera à accélérer cette reprise en sécurisant le travail des actifs agricoles. Ces masques pourront être retirés dans les sites de la Chambre d'agriculture à proximité des exploitations agricoles. »

Stéphane Guioullier - président de la Chambre d'agriculture de la Mayenne

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92



« Les commerçants, en particulier dans les secteurs non alimentaires, sont lourdement impactés par cette crise sanitaire. Après avoir mis en place une place de marché pour les aider à commercer en ligne (Ma Ville Mon Shopping) nous devons favoriser et accompagner la remise en marche de leur activité en créant les conditions d'une ambiance sereine, sécurisée et animée pour accueillir de nouveau leur clientèle. La CCI s'associe pleinement à cette opération en participant à la diffusion des masques sur tout le département de la Mayenne en partenariat avec les nombreuses unions commerciales mais aussi l'appui des 9 EPCI du département. Relancer la dynamique commerciale de nos centres villes et centres bourgs est essentiel. La CCI y contribue au quotidien et soutient largement les initiatives engagées. #JaiMeMonCommerce ».

Patrice Deniau, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne



« La Chambre de métiers et de l'artisanat en Mayenne est plus que jamais mobilisée auprès des 5339 artisans du département. La crise sanitaire que nous vivons a largement impacté l'économie de proximité.

Nos agents ont été présents depuis le 16 mars pour répondre aux inquiétudes et aux interrogations des chefs d'entreprises.

La période est maintenant à la reprise de l'activité et à une phase de soutien actif.

Nous nous associons à l'initiative du Conseil Régional qui va permettre à la CMA Mayenne de proposer 39 000 masques aux dirigeants de nos TPE locales. Ces équipements sont essentiels à la reprise de l'activité des entreprises. »

Michel Gougeon, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne.